

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension du métro 3 entre la Gare du Nord et Bordet : la procédure administrative se poursuit

21 novembre 2023



M3
Bordet-
Albert

MÉTRO 3 : LA DEMANDE DE PERMIS DE LA PHASE 2 SE POURSUIT ET LA POPULATION EST INFORMÉE

Beliris a redéposé auprès d'Urban des plans adaptés de la demande de permis d'urbanisme portant sur la construction de 7 nouvelles stations de métro, d'un tunnel de 4,5 km et d'un dépôt à Haren. Ces plans prennent encore mieux en compte les avis des instances concernées et des riverains. Des séances d'information à la population sont organisées les 28, 29 novembre et le 5 décembre et une enquête publique aura lieu en janvier 2024.

Un projet optimisé

Les adaptations de plans optimisent le projet afin qu'il réponde au mieux aux demandes et préoccupations des instances et des riverains. Pour les stations de métro, les adaptations principales concernent :

- l'implantation et la forme de l'accès à la station à Liedts ;
- la suppression de la passerelle à Verboekhoven ;
- l'adaptation du niveau des quais à Bordet, en vue de l'élargissement des quais ferroviaires ;
- la création d'une transparence visuelle vers les jardins potagers depuis le hall d'entrée à Tilleul ;
- la façade de la station d'épuration à la Gare du Nord.

Pour l'ensemble des stations, Urban demande que les grilles de désenfumage surélevées soient mieux intégrées et si possible « habillées » avec, par exemple, de la végétation. Des toilettes publiques, accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), sont installées en dehors des zones de contrôle dans plusieurs stations. L'accessibilité PMR a d'ailleurs été revue dans toutes les stations avec l'aide du bureau d'études spécialisé, Plain-Pied. Davantage de stationnements vélos ont également été intégrés dans et autour des stations de métro.

En ce qui concerne les aménagements en surface : tant le périmètre des travaux que la situation existante sont mieux représentés sur les plans afin de les rendre plus lisibles. Toutefois, des processus participatifs sont prévus en dehors de cette procédure de permis pour définir avec les citoyens les aménagements extérieurs définitifs.

Des expos et un site web pour informer les citoyens

Pour informer au mieux les riverains, les commerçants et la population, une exposition informative a été mise sur pied par Beliris et la STIB. Elle aura lieu dans les communes concernées à Haren (Ville de Bruxelles), Evere et Schaerbeek. Les visiteurs pourront prendre connaissance du projet et poser toutes leurs questions aux équipes techniques présentes.

- Haren : le mardi 28 novembre 2023 de 17h à 20h - Grande Salle du Centre communautaire De Linde, rue de Cortenbach 7
- Evere : le mercredi 29 novembre de 17h à 20h - Salle Brel de la maison communale, square Servaes Hoedemaekers 10
- Schaerbeek : le mercredi 5 décembre de 17h à 20h - Salle du Musée de l'Hôtel communal, place Colignon

Vu l'ampleur du projet, une seconde enquête publique sera organisée par les trois communes concernées en janvier 2024 afin de permettre aux riverains de s'exprimer sur la demande de permis auprès de leur administration communale.

Toutes les informations ainsi que les plans de la demande de permis sont disponibles sur le site web du projet www.metro3.be.